

Plan de développement de la zone agricole

Thetford Mines, le 26 janvier 2015 – La MRC des Appalaches signait en décembre 2013 une convention d'aide financière avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), lui accordant une subvention de 40 000\$ pour la réalisation de son plan de développement de la zone agricole (PDZA), qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Cette aide financière est octroyée en vertu de l'entente Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

Depuis la signature, deux comités ont été formés réunissant plusieurs partenaires du milieu dont des élus de la MRC des Appalaches, la SDE de la région de Thetford, le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), le comité de développement agroalimentaire des Appalaches, l'Office de tourisme de la MRC des Appalaches, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, la table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ils ont travaillé à l'élaboration d'un portrait de la MRC et d'un diagnostic, prenant en considération les forces et les faiblesses liées au secteur agroalimentaire. Les comités se sont ensuite réunis pour identifier les enjeux importants et formuler une vision stratégique.

Afin que cette démarche soit concertée, un forum régional de consultation est prévu auquel sont conviés partenaires, agriculteurs, transformateurs, citoyens et autres acteurs du milieu. Le forum se tiendra le **9 février 2015, à 8h30 à l'Auberge mi-chemin de St-Pierre de Broughton (secteur Broughton Station)**. L'inscription est obligatoire et doit se faire avant le **4 février 16h00**, auprès de Rémy Fluet (rfluet@mrcdesappalaches.ca). Lors de cet événement, la vision stratégique sera présentée et les participants seront amenés à réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs visés par le projet, en lien avec le développement économique local. Cette journée débutera par de courtes conférences de M. Marcel Groleau, président général de l'UPA et de M. Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que Mme Marianne Baril, co-propriétaire de la Pépinière Ancestrale de Saint-Julien.

Les documents relatifs au PDZA sont disponibles sur le site internet de la MRC des Appalaches à l'adresse suivante : www.mrcdesappalaches.ca, sous la rubrique PDZA. Pour toute information, communiquer avec Rémy Fluet au 418 332-2757 au poste 227 ou par courriel : rfluet@mrcdesappalaches.ca

- 30 -

SOURCE :

Marie-Eve Mercier, directrice générale
MRC des Appalaches
418 332-2757, poste 223
mmercier@mrcdesappalaches.ca

Rémy Fluet, chargé de projet – PDZA
MRC des Appalaches
418 332-2757, poste 227
rfluet@mrcdesappalaches.ca